



Enfants de parents divorces

Par nanou, le 15/11/2008 à 12:56

bonjour,

je vais avoir 21 ans au mois de decembre,et mon frere 18 ans au mois de decembre également, lorsque mes parents ont divorcée j'avais 14 ans et mon frere 11 ans au debut mes parents avaient demander la garde alterné donc une semaine chez ma mere et l'autre semaine chez mon pere ma mere n'avait qu'un petit salaire 3000 frs a cette epoque et mon pere 9500frs maman n'a pas eu de pension alimentaire vue la garde altertnée mais mon pere n'a jamais rien fait pour nous c'est maman qui nous habiller qui faisait tout ce qu'elle pouvait pour nous ,elle a bien demander a mon pere de faire un geste de temps en temps mais il ne faisait rien ,quand j'ai eu 16 ans j'ai decidée de vivre definitivement avec ma mere et mon beau pere maman n'a jamais voulu demander la pension alimentaire pour moi, elle a trop souffert des suites du divorce mon pere la harceler au telephone comme ca s'etait passer elle ne voulais pas revivre ça donc elle n'a pas voulu faire la demande ,un ans apres c'est mon frere qui lui aussi et venu vivre definitivement avec nous cela va faire sept ans que ma mere et mon beau pere s'occupe de nous il y a deux jours avec mon frere nous sommes allez voir mon pere pour pouvoir recupere l'armoire que mon frere avait eu a son bapteme et qui lui appartient mon pere lui avait dit qu'il lui rendrais le jour ou il aurait un appartement ,je dois moi avoir un logement bientot donc mon frere me prete son armoire apres avoir fait la demande a mon pere il refuse de nous la donner pour lui elle est a lui nous nous sommes donc disputer et la j'ai videe mon coeur et mon frere s'est joint a moi il ne merite pas de porter le nom papa nous voudrions avoir justice de tout ce qui nous a fait vivre depuis huit ans et qu'il nous aide financierement mon frere ne travail pas et moi je n'ai qu'un travail a mi temps maman et mon beau pere eu on deja tant fais pour nous et il continu il n'y a pas de raison que mon pere s'en sort bien il est seul un bon salaire il vient de s'acheter une nouvelle voiture une maison et quand on lui demande qu'elle chose il n'a jamais d'argent nous n'en pouvons plus que pouvons nous faire ,a qui doit ton ce renseigner doit on prendre un avocat nous sommes decider apres tout c'est notre pere et il ne peut pas s'en tirer comme ca merci de nous aider merci a vous